

ignoré. Également, la situation financière difficile de l'État exigeait un redressement à la fois vigoureux et courageux. Le gouvernement ne s'est pas défilé devant ses responsabilités même si les résultats escomptés particulièrement en égard à la question constitutionnelle en particulier, ont été décevants compte tenu des efforts qui ont été déployés. Aujourd'hui néanmoins, je pense qu'il faut féliciter le gouvernement de ne pas succomber à la tentation de s'engager dans des voies qui seraient peut-être plus rentables électoralement à court terme, mais qui à moyen terme ne pourraient avoir d'autres effets que d'enliser le pays dans des problèmes financiers et sociaux presque insolubles. Ce choix que fait le gouvernement exige de la lucidité et le sens des responsabilités mais les défis à relever demeurent considérables.

Le premier volet du discours porte sur l'unité nationale. On peut y lire: «La session qui s'ouvre aujourd'hui marquera un point tournant dans l'histoire du Canada. Que personne ne se fasse d'illusions sur l'ampleur de la tâche à accomplir». Après avoir personnellement participé dans d'autres provinces à quelques reprises, à des discussions sur la Constitution durant les derniers mois, je partage ce sentiment que le défi à relever pour en arriver à une entente qui ralliera tous les Canadiens est immense. Il existe beaucoup d'incompréhension et trop d'agressivité. La partisanerie, l'attentisme, l'indifférence, un échéancier probablement trop serré, des fonctions publiques qui voudront soit conserver leurs acquis ou encore faire des gains, se dresseront comme autant d'obstacles dans l'élaboration des solutions. Certains vont reprocher au gouvernement de ne pas avoir rendu publique, hier, sa position constitutionnelle comme s'il avait pu en imposer une alors que les différentes commissions créées par les provinces n'ont pas complété leurs travaux. Il ne s'agit pas de braquer les citoyens mais de respecter leur cheminement tout en ne faisant pas abstraction de l'urgence de la situation. Également, serait-ce trop attendre des Québécois de penser qu'ils pourraient montrer une certaine souplesse en égard à l'échéancier qu'ils ont établi et qui sera très difficile à respecter, à la condition toutefois, dis-je, de montrer cette flexibilité si vraiment il y a un mouvement significatif et constructif d'engagés dans le reste du Canada?

Autant nous pouvons comprendre l'impatience du Québec, ne vaut-il pas mieux pour lui à long terme, sans pourtant accepter le piétinement et sans renoncer à ses aspirations et à ses obligations comme seule société majoritairement francophone de l'Amérique du Nord, d'indiquer qu'il est aussi capable de flexibilité. Je pense qu'il est juste de dire que tant au comité Allaire qu'à la Commission Bélanger-Campeau, un bon nombre de participants auraient souhaité que 1993 soit établi comme échéance. Enfin, les choses sont là, il y a une loi qui est déposée à l'Assemblée nationale aujourd'hui ou demain et qui confirmera la date d'octobre 1992 comme la date possible d'un référendum.

Pourtant, durant ce temps, le gouvernement du Canada n'est pas demeuré inactif. Alors que le forum des citoyens sur l'avenir du Québec et le Comité mixte spécial guidé par notre honorable collègue, le sénateur Beaudoin, sur le processus de modification de la Constitution, sont sur le point de remettre leurs travaux, un groupe de hauts fonctionnaires est à l'œuvre pour examiner la distribution des compétences entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces.

[Traduction]

En outre, les mesures qui ont été prises jusqu'à maintenant vont dans le sens de l'orientation que le premier ministre a exposée en décembre 1990 dans une allocution qu'il a prononcée à Buckingham, et je cite:

Je crois que le défi d'une nouvelle Confédération peut être tout aussi positif en 1990 qu'il l'a été en 1867, lorsque les Pères fondateurs, les créateurs de notre pays ont accompli leur grand œuvre. Nous ne devrions pas avoir peur de reconsidérer ce qui est mieux fait par le gouvernement fédéral ou par les provinces—ce que nous voulons faire ensemble et ce que nous préférons faire séparément. Le partage des pouvoirs décrété par les Pères de la Confédération a satisfait admirablement bien aux besoins du Canada pendant de nombreuses années. Il est tout à fait opportun de le repenser de façon à déterminer jusqu'à quel point le Canada peut s'adapter à de nouvelles réalités intérieures tout en se préparant à affronter une concurrence internationale féroce à l'égard des investissements, de la technologie, du commerce et de la prospérité. Et les négociations entourant de telles modifications impliquent forcément des compromis de la part des deux parties. Mais il ne faut jamais oublier que notre pays est vaste et composite et que nous ne voulons pas que tout soit administré à partir d'Ottawa—qui est souvent perçu comme éloigné et sourd aux préoccupations des Canadiens. À bien des égards, l'opinion des régions devrait être sollicitée et non méconnue [...] encouragée et non étouffée. Je crois dans un fédéralisme moderne et souple, dans un fédéralisme qui reflète la véritable diversité du Canada. Le gouvernement central ne peut prétendre tout connaître ni tout régir. Je ne doute aucunement que nous pouvons réaliser des économies appréciables—dont pourront bénéficier les contribuables...

C'est ce que nous souhaitons tous...

... en supprimant le gaspillage et l'inefficacité résultant du double emploi et du chevauchement des programmes fédéraux et provinciaux. Je ne doute pas non plus qu'en apportant d'importantes modifications au partage des pouvoirs on pourrait satisfaire les aspirations légitimes des provinces, rendre notre système plus efficace et faire participer le peuple à la prise de décisions.

● (1540)

[Français]

Je pense que nous avons dans cette allocution du premier ministre et dans le Discours du Trône, des indications relativement précises ou des signaux cohérents quant aux intentions du gouvernement.

Enfin, même si l'échec du Lac Meech a été ressenti avec beaucoup d'amertume par la population du Québec, il ne faut pas oublier qu'un survol de l'histoire du Québec démontre que son histoire repose sur une volonté d'union au reste du Canada, jumelée à une volonté d'autonomie plus grande dans les sphères d'activités qui sont essentielles à l'affirmation de son identité et de sa culture. Le Discours du Trône, en fait, indique que le caractère unique du Québec doit être affirmé tout en reconnaissant les intérêts particuliers de l'Ouest, de l'Atlantique, de l'Ontario, du Nord et des Canadiens autochtones.